



**SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR**

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 9 avril 2015

Signature d'une convention entre l'État et la société des membres de la légion
d'honneur

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr

Présentation de Monsieur Hervé Gobillard, Président de la Société des membres
de la Légion d'Honneur

Présentation de la Section de la Charente-Maritime de la Société des membres
de la Légion d'Honneur

Présentation de l'action « journées défense et citoyenneté »

Présentation de l'action destinée aux demandeurs de la nationalité française

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr



PRÉSENTATION DE MONSIEUR HERVÉ GOBILLARD, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR



**Né le 4 novembre 1941 à LOCHES
(Indre et Loire)**

Général d'armée

ARME :

Arme Blindée Cavalerie (ABC).

GRADES SUCCESSIFS :

- Sous-Lieutenant 01.10.1962
- Lieutenant 01.10.1964
- Capitaine 01.01.1970
- Chef d'Escadrons 01.12.1976
- Lieutenant-Colonel 01.12.1980
- Colonel 01.10.1984
- Général de Brigade 01.03.1991
- Général de Division 01.05.1994
- Général de Corps d'Armée 01.04.1996
- Général d'Armée 01.11.2001

BREVETS ET DIPLÔMES :

- Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale.
- Centre des Hautes Etudes Militaires.
- Brevet d'Etudes Militaires Supérieures.
- Diplôme d'Etat-Major.
- Brevet parachutiste.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr

CARRIÈRE :

Engagé au titre de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en octobre 1961, il choisit à l'issue de sa scolarité l'arme blindée cavalerie. Il effectue, à partir de septembre 1963, le stage d'application à l'école de son arme à SAUMUR.

En septembre 1964, il rejoint le 1^{er} régiment de hussards parachutistes stationné à TARBES, comme chef de peloton.

Le 15 septembre 1967, il est affecté à l'E.A.A.B.C. à SAUMUR et prend la fonction d'instructeur des élèves officiers de réserve.

Il suit les cours de l'école d'état-major en qualité de stagiaire, 39^{ème} promotion, du 1^{er} mars au 31 juillet 1971. Il est ensuite muté au 1^{er} régiment de cuirassiers à SAINT-WENDEL, où il prend le commandement d'un escadron de chars AMX 30.

Du 1^{er} juillet 1974 au 31 mars 1975, il est affecté au cabinet du ministre comme secrétaire à la commission Armées-Jeunesse. Il rejoint le 1^{er} avril 1975 l'état-major de l'armée de terre, pour occuper les fonctions d'aide de camp du général chef d'état-major de l'armée de terre, puis d'officier rédacteur au bureau emploi de l'EMAT.

Admis au concours de l'école supérieure de guerre en 1977 (91^{ème} promotion), il rejoint l'ESG, le 13 septembre 1977. A la sortie de l'école, il est affecté au 1^{er} régiment de hussards parachutistes, comme chef du bureau emploi-instruction.

Le 15 juillet 1981, il est muté à l'état-major de l'armée de terre, officier traitant à la cellule arme blindée cavalerie du bureau études. En juin 1984, il prend le commandement du 1^{er} régiment de hussards parachutistes. En juin 1986, il revient à l'état-major de l'armée de terre, bureau études ; il est responsable du programme du char AMX Leclerc.

A partir du 1^{er} septembre 1988, il est auditeur à la 38^{ème} session du CHEM et à la 41^{ème} session de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale.

De juillet 1989 au 1^{er} août 1991, il est adjoint « Terre » au cabinet militaire du ministre de la défense puis chef de Cabinet militaire par intérim.

Il prend les fonctions de sous-chef d'état-major de l'armée de terre « opération-logistique » en août 1991.

Il est nommé à la tête de la 11^{ème} division parachutiste à compter du 1^{er} septembre 1993.

Du 23 septembre 1994 au 13 août 1995, il commande la FORPRONU à SARAJEVO.

Le 19 décembre 1995, il prend le commandement des organismes de formation de l'armée de terre.

Le 1^{er} septembre 1999, il prend les fonctions d'Inspecteur de l'armée de terre.

Le 1^{er} juillet 2002, il est nommé Gouverneur des Invalides.

Le 1^{er} juillet 2009, il est élu Président de la Société des membres de la Légion d'honneur.

DÉCORATIONS :

- Grand Officier de la Légion d'Honneur.
- Officier de l'Ordre National du Mérite.
- Croix de la Valeur Militaire avec palme.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr



PRÉSENTATION DE LA SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

Dès sa création, en 1921, la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur s'appuie sur un maillage territorial et, dans un premier temps, sur les régions militaires.

Ce n'est qu'en 1947 que le département devient le niveau de coordination de l'action « terrain » sous l'autorité du président national. L'appellation « section départementale » est adoptée en 1949. Au cours des années suivantes, des comités, chargés d'assurer le lien au plus près des adhérents, vont être créés. En 2013, la société est rebaptisée Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) et ses nouveaux statuts lui fixent trois missions :

Concourir au prestige de l'ordre national de la Légion d'honneur et contribuer au rayonnement des valeurs et de la culture de la France sur le territoire national comme à l'étranger.

Promouvoir, dans la société française, les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique, notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse.

Participer à des activités ou des actions de solidarité nationale tout en renforçant les liens d'entraide entre les membres.

Les sections et comités sont essentiels à la société en ce qu'ils irriguent le territoire et représentent un lien vivant entre ses membres et sont pour beaucoup les créateurs de projets soutenus par « L'Honneur en action ».

Aujourd'hui, la section de la Charente-Maritime de la SMLH c'est	
1 bureau Section Composé de : <ul style="list-style-type: none">▪ un président ;▪ trois vice-présidents ;▪ un trésorier ;▪ un secrétaire.	6 Comités <ul style="list-style-type: none">▪ La Rochelle - Ré ;▪ Oléron ;▪ Rochefort - Fouras ;▪ Royan ;▪ Saintes - Jonzac ;▪ Saint-Jean-d'Angély
679 Membres (au 23/03/2015) <ul style="list-style-type: none">▪ 262 au comité de La Rochelle - Ré ;▪ 20 au comité d'Oléron ;▪ 172 au comité de Rochefort - Fouras ;▪ 110 au comité de Royan ;▪ 89 au comité de Saintes – Jonzac ;▪ 26 au comité de Saint-Jean-d'Angély.	6 Bureaux Comité Composé chacun d'un président, de un à trois vice-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire, éventuellement d'un ou plusieurs membres.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr



PRÉSENTATION DE L'ACTION « JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ »

La Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) a entrepris en 2010 une importante action dénommée « Honneur en Action » destinée à développer son aide morale et matérielle à l'égard des personnes n'appartenant pas ou n'étant pas associées à la SMLH.

A cet effet, les différentes sections et comités ont été invités à présenter des projets de manifestations de solidarité à l'égard de ces personnes sans exclusive.

La section de la Charente-Maritime souhaite apporter sa contribution aux « Journées Défense et Citoyenneté » (JDC) destinées à tous les jeunes français. Elle propose que ses membres puissent, en tant que « témoins-citoyens », présenter aux jeunes leur vision de la citoyenneté incarnée dans leur parcours de vie.

Le Président de la section, M. Francis Lott, avait présenté ce projet aux membres du Bureau et aux Présidents de tous les comités lors de réunions en juin et en septembre 2014. La participation de la SMLH17 y avait été décidée à l'unanimité. Il avait été préconisé que les intervenants, membres des 6 comités du Département (La Rochelle-Ré, Rochefort-Fouras, Royan, Saintes-Jonzac, Saint-Jean-d'Angély, Oléron) seraient choisis pour leur compétence, leur disponibilité et leur objectivité. Ils s'engageraient à exclure de leurs propos toutes références critiques de nature politique ou confessionnelle.

Une première participation à une JDC a eu lieu en novembre 2014 à Rochefort. Le membre de la SMLH 17 du comité de Rochefort qui y participait était accompagné d'un représentant de l'ANMONM¹. Cette expérience a été particulièrement positive dans le sens des échanges de ces « témoins-citoyens » avec des jeunes. Elle a aussi montré que la place de cette intervention dans une Journée déjà chargée devait être mieux définie. C'est ce que la SMLH 17 a suggéré aux responsables du Service National.

En février 2015, le Président de la Section, M. Francis Lott, a pu évoquer directement cette question avec le Ministre de la Défense, M. Le Drian. Le Ministre a exprimé son grand intérêt à cette participation, permettant de meilleurs échanges avec les jeunes.

Il a, par la suite, demandé à son Cabinet de dégager les méthodes qui permettront d'y parvenir. Sur la base de cette orientation, de nouveaux documents pourraient être prochainement mis au point. Ils devraient permettre, dès que possible, une participation de membres de la SMLH 17 aux JDC du département.

¹ Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.



PRÉSENTATION DE L'ACTION « DEVENIR FRANÇAIS » DESTINÉE AUX DEMANDEURS DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Programme de la 1^{ère} session 2015-2016

Chaque année, 250 à 300 personnes étrangères sollicitent la nationalité française dans le département de la Charente Maritime. Ces demandeurs peuvent avoir besoin de recevoir des informations sur les divers aspects de la Société française.

La Section de la Charente Maritime de la Société des Membres de la Légion d'honneur (SMLH) leur propose donc un cycle de conférences qui devrait faciliter leur intégration. Les membres de la SMLH, par leur formation et par leur expérience, sont en mesure d'apporter des éléments importants sur l'histoire, la géographie, les institutions de notre pays, les droits et les devoirs des citoyens, les principes de la République, l'Europe et la place de la France dans le Monde.

Des conférences auront lieu sur tous ces thèmes de septembre 2015 à juin 2016 selon un rythme bi-mensuel ou trimestriel. Elles se dérouleront au Conseil départemental de la Charente-Maritime, qui mettra une salle à la disposition de cette activité.

Un dossier sur cette action sera remis par les services préfectoraux à toute personne présentant une demande d'obtention de la nationalité française.

Programme thématique

- Les grandes périodes de l'Histoire de la France.
- L'organisation actuelle de la France : les institutions de la V^{ème} République, le budget de l'État.
- Les droits et les devoirs des citoyens dont le droit de vote.
- Les collectivités territoriales (régions, départements, communes et intercommunalité).
- Le système éducatif français, son histoire et son organisation.
- Les religions et la laïcité.
- La justice.
- L'organisation du système de santé et la protection sociale.
- Les droits des femmes.
- Les associations loi 1901.
- Les forces armées.
- La gendarmerie.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr



- La police.
- Les partis politiques.
- Les syndicats.
- La France dans l'Europe et dans le monde.
- Clôture de la session.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr